

*Les subsides*

**M. Waddell:** Monsieur le Président, aurons-nous le temps de poser des questions?

**M. Frith:** En sommes-nous au débat, monsieur le Président?

**Le président suppléant (M. Charest):** Le débat se poursuit.

**L'hon. Douglas C. Frith (Sudbury):** Monsieur le président, je suis heureux d'avoir l'occasion de participer à ce débat. Étant donné que je n'ai pas de temps à perdre je ne parlerai pas de ce que je considère comme une tentative de diversion—le petit manuel conservateur et les promesses faites pendant la dernière campagne électorale, mais jamais tenues. Je pense que les Canadiens savent maintenant que le gouvernement ne tiendra jamais les promesses qu'il a faites pendant cette campagne. Je ne pense pas que cette tentative de détourner l'attention serve beaucoup à éclairer le public canadien relativement au sujet traité dans la motion.

Les trois partis politiques se rendent compte que l'origine de la motion dont nous sommes saisis aujourd'hui est la catastrophe nucléaire de Tchernobyl. Tous tant que nous sommes, nous reconnaissons que les conséquences de la catastrophe nous ont fait prendre conscience de la nécessité d'un plan international au cas où d'autre accident se produirait à l'avenir. Il va sans dire que nous vivons dans un monde très interdépendant. Pas seulement du point de vue économique. Dans le domaine de l'écologie par exemple, nous comprenons que le monde est tellement fragile et interdépendant que nous ne pouvons plus nous permettre d'agir comme on l'a fait dans les jours et les semaines qui ont suivi l'accident de Tchernobyl.

Aujourd'hui encore, j'ai peine à croire qu'une puissance mondiale, l'Union soviétique, ait eu l'inconscience de ne pas informer ses voisins des dangers d'ordre atmosphérique et écologique dus à cette catastrophe. C'est comme si les Soviétiques espéraient que la forte dose de radiations émise dans l'atmosphère ne serait jamais détectée. Il est impensable qu'en 1986, un pays essaie de dissimuler une catastrophe de cette ampleur.

Le fait que l'ambassadeur de Suède ait dû communiquer avec les autorités de Moscou pour déterminer s'il y avait un accident nucléaire, en dit long sur la gravité de la situation et sur la conduite du gouvernement soviétique.

Soit dit en passant, notre propre gouvernement a mis plusieurs jours à réagir. Je signale aussi, en toute sincérité, que compte tenu des moyens mis à sa disposition, notre ministère de la Santé nationale et du Bien-être social a fait ce qu'on attendait de lui pour limiter les répercussions de l'accident nucléaire de Tchernobyl. La Chambre n'a pas oublié que dans les jours qui ont suivi cet accident, ce ministère a lancé des mises en garde concernant la consommation d'eau de pluie et les risques de radiation que présentaient les stocks ou le cycle alimentaire. Voilà qui illustre le problème inhérent à un monde interdépendant lorsqu'un accident nucléaire survient.

• (1730)

On ne peut simplement pas circonscrire la région limitrophe ou adjacente au site du réacteur. J'ai fait état de la faiblesse des agences internationales lorsqu'une action immédiate s'impose. La nuit dernière, j'ai vu quelle a été la réaction habituelle des gens qui vivent dans le monde libre. On avait consacré un créneau de deux ou trois minutes à un médecin américain, de Californie, je crois, spécialisé dans les greffes de la moelle épinière. Il a admis que ni l'Union soviétique ni aucun pays du monde n'était en mesure de faire face à une catastrophe de l'ampleur de celle de Tchernobyl. De son propre chef, avec l'aide de sociétés américaines, il a réussi à expédier 136 greffes de moelle épinière en Union soviétique. Ces techniques ainsi offertes par ce médecin et son équipe montrent, à l'évidence, tout ce que les Canadiens ou toute personne libre et intelligente peut faire en pareilles circonstances.

Le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social (M. Epp) a fait une déclaration à la Chambre. Je crois que mon collègue le député de Winnipeg—Birds Hill (M. Blaikie) a répondu pour le parti néo-démocrate et moi, pour le parti libéral. Nous avons tous deux dit qu'il est nécessaire d'améliorer le plan d'urgence en cas de désastre d'envergure internationale ou nationale. Voilà sur quoi le débat devrait porter.

L'utilisation de l'énergie nucléaire ira en augmentant. Quand on pense aux géants industriels comme le Japon, on ne peut que conclure que l'énergie nucléaire sera l'une des options énergétiques qui s'offriront à eux. Tant que ce sera le cas, il y aura un risque de catastrophe nucléaire semblable à celle de Tchernobyl.

Notre pays ayant joué un rôle important dans la production de l'énergie nucléaire, il doit prendre l'initiative. La communauté internationale doit être beaucoup mieux préparée à répondre à des accidents comme celui de Tchernobyl.

Quand le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social a fait sa déclaration, j'ai répondu disant que nous ne devrions pas nous contenter d'avertir les citoyens canadiens présents dans les environs immédiats de Tchernobyl. Le Canada devrait jouer un rôle de premier plan à l'agence internationale de Vienne chargée des questions relatives à l'énergie nucléaire. Nous devrions faire savoir en termes vigoureux à l'ambassadeur de l'Union soviétique au Canada que les Canadiens déplorent et ne toléreront pas la désinformation que l'Union soviétique a essayé de pratiquer dans les jours qui ont suivi la catastrophe. Que nous le voulions ou non, l'Union soviétique fait partie de la communauté internationale et la perception que nous avons de ce pays, même en dehors du contexte de l'OTAN et du Pacte de Varsovie, a une incidence sur les questions de défense. Nous traitons avec ce pays aux Nations Unies et sur une base bilatérale.